

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving  
- PWGSC  
1550, Avenue d'Estimauville  
1550, D'Estimauville Avenue  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
TPSGC/PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Bateau Pneumatique	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> K0C73-131155/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> K0C73-13-1155	<b>Date</b> 2013-10-08
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCN-031-15586	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCN-3-36073 (031)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-10-16</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Champoux, Nicolas	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcn031
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2821 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> ENVIRONNEMENT CANADA Maxime Létourneau-Morin APPLICATION DE LA LOI (FAUNE) 105 MCGILL MONTREAL Québec H2Y2E7 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> VOIR DOC.	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## MODIFICATION 001

### Inclus dans la présente modification :

- Question-réponse #01 À #09.
  - Modifications aux documents
- 

### QUESTIONS-RÉPONSES

01. Q. Est-ce qu'un réservoir d'une capacité de 310 litres serait acceptable?  
R. Oui, voir la modification à l'annexe A.
02. Q. Pour le T-Top, est-ce qu'un revêtement poudré blanc ou couleur inox serait acceptable?  
R. Non, gris ou noir seulement. Ceci est pour un bateau de patrouille et ne doit pas être trop voyant. voir la modification à l'annexe A.
03. Q. Accepteriez vous un bateau de 7,48M?  
R. Non, les caractéristiques minimales doivent être rencontrées.
04. Q. Que voulez vous dire, que le bateau soit 100% insubmersible?  
R. Le bateau flotte même avec le boudin dégonflé.
05. Q. Concernant le banc (point 2.2), selon nous, il doit être centré avec la console et non a tribord, étant donné que la console est centré dans le bateau. De plus, quelle distance avez vous besoin entre la console et le banc?  
R. La recommandation est acceptée, voir la modification à l'annexe A. Une distance pour qu'une personne normale puisse conduire.
06. Q. Doit-il y avoir un banc en avant de la console?  
R. Non.
07. Q. Combien y-a-t-il de moteur?  
R. Un seul, voir ajustements fait à l'annexe A.
08. Q. Est-ce qu'un système de fixation du boudin collée à la coque est acceptable?  
R. Oui, voir la modification à l'annexe A.
09. Q. Qu'entendez vous par "Deux autres prises électriques étanches de 12 volts à connecteur fileté doivent être installées dans la section arrière, de chaque côté du poste de pilotage"?  
R. Deux prises électriques de 12 volts de type allume-cigarette.
-

---

## MODIFICATIONS AUX DOCUMENTS

**SUPPRIMER:** *Partie 4, point 1.1.1 "critère technique obligatoire"*

**INSÉRER:**

### 1.1.1 Critère technique obligatoire

**Toutes les caractéristiques listées au "Tableau de conformité technique" doivent être rencontrées:**

Le soumissionnaire doit démontrer, pour chacune des caractéristiques du bateau pneumatique, si le produit offert s'y conforme ou non, en cochant la case appropriée ou en fournissant l'information à l'aide d'un devis technique ou tout autre document officiel relatif à l'équipement proposé. Il est **obligatoire** que le soumissionnaire donne l'information pour **chacune des caractéristiques**.

**Toute proposition qui ne respecte pas cette exigence obligatoire sera jugée non recevable.**

---

**SUPPRIMER:** *Annexe A "Besoin"*

**INSÉRER:**

## ANNEXE A

### BESOIN

Fournir et livrer à Environnement Canada, un bateau pneumatique répondant aux exigences et spécifications énumérées ci-bas;

#### 1. Caractéristiques physiques générales

- 1.1- Bateau pneumatique à coque rigide en fibre de verre.
- 1.2- Longueur minimale de 7,5 mètres.
- 1.3- Longueur minimale habitable de 6,16 mètres.
- 1.4- Largeur extérieure minimale de 2,9 mètres.
- 1.5- Largeur minimale habitable de 1,16 mètre.
- 1.6- Déplacement inférieur à 15 Tonneaux (avec une charge normale, n'excédant pas les normes du fabricant).

- 
- 1.7- Vitesse de croisière de 25 nœuds minimum par beau temps, avec un réservoir rempli, un équipage de 4 personnes et 200 kg de matériel.
  - 1.8- Le poids total maximum du bateau doit être inférieur à 4 100 kg.
  - 1.9- Autonomie minimum de 4 heures à 25 nœuds avec une réserve de carburant (70 litres de capacité minimum).
  - 1.10- Coque auto-vidante.
  - 1.11.- La tête du moteur doit demeurer au-dessus du niveau de l'eau lorsque la coque est remplie d'eau.
  - 1.12- Le bateau doit être de la catégorie C ou supérieure à la directive européenne No 94/25/ce
  - 1.13- Le bateau doit être 100 % insubmersible

## 2. Console et aménagement

### 2.1 " T-top"

La structure en aluminium du "T-top" doit être recouverte d'un revêtement poudré **gris ou noir** . Le design du "t-top" doit être comme celui du TTP-SGL-BW de Birdsall ou équivalent.

### 2.2 Sièges

Le banc du capitaine doit être situé directement derrière le poste de pilotage situé le plus à l'arrière possible du bateau. Le banc doit être de type "bolster" de type RL-MI-32 ou équivalent avec boîte de rangement type RL-TRY-32 ou équivalent de chez Birdsall.

### 2.3 Console

La console doit être équipée d'un système de direction hydraulique. Les tuyaux hydrauliques doivent être conformes aux normes du fabricant et les embouts des tuyaux doivent être munis de raccords d'acier inoxydable. Un volant robuste doit être installé sur la pompe hydraulique. La console doit être installée au centre et à l'arrière et être équipée de toutes les jauges recommandées par le fabricant du système de propulsion et spécifiées ci-dessous.

Toutes les jauges doivent être fournies par l'entrepreneur et être regroupées dans un écran multifonction de type (GY88350051 KT) avec fils GY8Wires03kt de Yamaha ou équivalent.

- un tachymètre pour chaque moteur
- une jauge de carburant pour le réservoir
- un voltmètre pour chaque alternateur
- un indicateur de pente et d'assiette pour chaque moteur
- un compteur d'heures pour chaque moteur

Des boutons de fonction bien identifiés devront être installés pour tout équipement.

### 2.4 Banquette

---

Une banquette doit être installée sur le pont arrière

### 3. Coque

Le pont et la coque doivent être fabriqués en fibre de verre. Le pont doit être recouvert d'une surface antidérapante.

Toute la peinture doit être appliquée conformément aux recommandations du fabricant de peinture et en fonction des différents matériaux utilisés.

Le boudin gonflable doit être fabriqué de tissus gris en néoprène-hypalon de 1100dtx minimum avec cinq chambres à air autonomes. Le diamètre minimum du boudin doit être de 60cm (24 pouces). Le boudin doit être protégé par deux bandes de caoutchouc noir collées qui en font le tour. Le boudin doit être muni d'une corde d'assurance d'un diamètre d'au moins 1,25 cm avec des fixations en acier inoxydable.

Le système de fixation du boudin à la coque peut être du type "collé" ou "glissé et amovible". Le boudin doit être livré avec une trousse de réparation (contenant au minimum : rustines (patch), colle et grattoir) et une pompe à pied.

### 4. Pont

Tous les ponts doivent être recouverts d'un fini antidérapant.

### 5. Compartiments

Doit avoir un compartiment en fibre de verre ou en aluminium sûr, sécuritaire et accessible pour ranger l'ancre et le cordage dans la proue du bateau.

### 6. Équipement de remorquage

Un anneau de remorquage doit être intégré à la proue afin de pouvoir remorquer le bateau à une vitesse de 5 nœuds en eau calme avec une charge normale, en assiette nulle, sans l'endommager. L'anneau de remorquage doit également convenir au transport par remorque.

### 7. Système électrique

Le système électrique de 12 volts alimenté par 2 batteries marines.

### 8. Batteries et chargeur

Le bateau doit être équipé d'un système de batterie à cycle profond muni d'un commutateur et branché conformément aux spécifications techniques du fabricant du moteur.

Les batteries doivent être de qualité marine, comprendre des caissons et des bacs couverts, des câbles et des bornes de batterie pour deux moteurs et être capables de fournir la charge nécessaire en cas de décharge complète.

Toutes les batteries devront avoir au minimum 500 ampères de démarrage à froid.

---

## 9. Feux de navigation

Des feux de navigation doivent être installés conformément au règlement sur les abordages de la *Loi sur la marine marchande du Canada*.

## 10. Trompe

Une trompe électrique de 12 volts actionnée par un interrupteur situé sur la console doit être installée de façon à ce que les embruns n'affectent pas son fonctionnement.

## 11. Prise de 12 volts

Deux prises électriques de 12 volts de type allume-cigarette doivent être installées sur la console

Deux autres prises électriques étanches de 12 volts à connecteur fileté doivent être installées dans la section arrière, de chaque côté du poste de pilotage.

## 12. Couleurs

La coque, les ponts et le "T-top" doivent être de couleur gris ou blanc. Les boudins doivent être gris. Les coussins des sièges doivent être gris ou noir.

## 13. Propulsion

**13.1** Le bateau doit être muni d'un moteur hors-bord de 250 chevaux-vapeur minimum devant être installés par l'entrepreneur conformément aux spécifications du fabricant. L'entrepreneur doit fournir et installer l'ensemble d'hélices le plus approprié pour le bateau proposé.

**Note :**

Avant d'effectuer la livraison du bateau, l'entrepreneur doit effectuer les essais appropriés afin de s'assurer que le bateau garde une assiette nulle.

**13.2** L'entrepreneur doit fournir et installer la boîte de vitesses et les commandes d'acheminement du carburant conformément aux spécifications du fabricant. L'entrepreneur doit se procurer tous les câbles de commande du moteur et les faisceaux de fils électriques auprès du fabricant du moteur.

**13.3** L'installation **du moteur**, des commandes, des systèmes de lubrification et d'alimentation en carburant, des manomètres, des branchements à la batterie, etc. Doit être vérifiée et approuvée par un représentant autorisé du fabricant du moteur.

**13.4** L'entrepreneur doit respecter les procédures de rodage du moteur précisées par le fabricant.

## 14. Système d'alimentation en carburant

---

Les systèmes d'alimentation en carburant doivent être conformes aux normes de construction de petits bâtiments (TP 1332). Les systèmes doivent également comprendre les éléments suivants :

**14.1** Toutes les soupapes et les raccords du système d'alimentation en carburant doivent être en bronze.

**14.2** Le réservoir d'essence doit avoir une **capacité minimale de 180 litres**.

**14.3** Tous les robinets à essence doivent être identifiés et facilement accessibles.

**14.4** Tous les tuyaux de refoulement de combustible doivent être d'un diamètre minimum de 3/8 de pouce.

**14.5** Le système d'alimentation en carburant devra être équipé d'un système de filtration (pour séparer l'eau et les contaminants) facilement accessible pour l'entretien et muni de cartouches de 2 microns et 10 microns (2 cartouches pour le moteur).

**14.6** Les tuyaux de ventilation des réservoirs de carburant devront être munis d'une soupape unidirectionnelle.

## 15. FORMATION

L'entrepreneur doit donner une formation aux utilisateurs désignés, en français au moment de la livraison ou à une date ultérieure ne dépassant pas un mois après la date de livraison. La formation portera sur l'utilisation et le rodage du bateau et aura lieu à Montréal.

## 16. NORMES ET CERTIFICATIONS

L'embarcation doit respecter les règles de Transport Canada TP1332.

L'embarcation doit respecter la norme N 94/25/CE B7/C16. L'entrepreneur doit fournir la certification émise par Transport Canada que l'embarcation respecte la norme de stabilité à la livraison.

---

***TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION (DDP) DEMEURENT INCHANGÉS.***

**Nicolas Champoux**  
**Agent d'approvisionnement**  
**Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**  
**Direction générale des Approvisionnements**

Solicitation No. - N° de l'invitation

K0C73-131155/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

K0C73-13-1155

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

QCN-3-36073

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcn031

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**1550, rue d'Estimauville  
Québec (Québec)  
G1J 0C7**

**Téléphone: (418) 649-2821**

**Télécopieur: (418) 648-2209**

**Courriel: [nicolas.champoux@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:nicolas.champoux@tpsgc-pwgsc.gc.ca)**